



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 22 juin 2017

Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement
Service central de Législation
43, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Concerne: question parlementaire N° 2950 de Monsieur le Député Gilles Baum

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse commune, des ministères impliqués, à la question parlementaire posée par l'honorable Député Baum.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Luxembourg, le 22 juin 2017

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre de la Sécurité Intérieure à la question parlementaire N° 2950 du Député Gilles Baum

Ad 1)

Le phénomène du « Blue Whale Challenge » n'est pas un phénomène nouveau. Depuis l'utilisation des nouveaux médias, du contenu illicite et du contenu déviant existent. Ils sont propagés par des utilisateurs qui prônent la violence ou le racisme via ces nouveaux médias. Il s'agit de phénomènes qui ont pour but de présenter par des blogs, des vidéos ou des jeux du contenu qui promeut la violence à l'égard de l'autre ou vis-à-vis de soi-même et à inciter l'utilisateur de participer à son tour à la propagation du contenu en y prenant un rôle actif.

Dans le cas concret du « Blue Whale Challenge », il s'agit d'une fausse information relative à un « jeu » suicidaire, fictif et non réel, né dans les réseaux sociaux. Le soi-disant « jeu » consiste à relever cinquante défis violents vis-à-vis de soi et promeut la déstabilisation psychique voire le suicide de l'utilisateur.

Les ministres sont au courant de la problématique et de ce phénomène spécifique et le ministères de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est en contact régulier avec les acteurs pédagogiques et socio-éducatifs de ses services, ainsi qu'avec ses experts techniques afin d'observer la situation et de suivre son évolution.

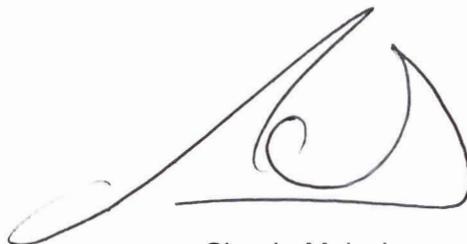
Ad 2)

Jusqu'à l'heure actuelle, les départements ministériels ainsi que la Police, les acteurs du secteur de la jeunesse et les experts des programmes « Bee Secure » et « KannerJugendTelefon – Helpline Bee Secure », n'ont pas connaissance d'une propagation spécifique au Luxembourg. D'après le réseau européen « InSafe » des acteurs d'assistance et d'aide en matière d'un usage sûr d'Internet « Safer Internet », le phénomène est connu dans l'ensemble des pays européens et les services d'assistance ont élaboré des informations spécifiques et renforcé la sensibilisation afin d'informer le grand public.

Ad 3)

Afin de mettre en place un système d'information et de prévention d'un usage malsain sur Internet et opposé aux droits de l'enfant, le programme « Bee Secure », un projet interministériel du Ministère de l'Economie, du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, a été lancé en 2009. Il a comme mission de sensibiliser les enfants, les jeunes ainsi que les multiplicateurs socio-éducatifs et de l'enseignement aux risques et aux mauvais usages de l'Internet.

Afin de mieux informer sur le phénomène spécifique du « Blue Whale Challenge » et afin d'emporter aux comportements à adopter, les partenaires du programme « Bee Secure », à savoir le Service national de la Jeunesse, le KannerJugendTelefon et le service Security Made in Luxembourg, ont élaboré des informations spécifiques sur le « Blue Whale Challenge » qui sont actuellement présentées sur la page web www.beesecure.lu et qui font partie des formations prestées par « Bee Secure », notamment dans les écoles de l'enseignement secondaire. À travers ces formations, des conseils plus spécifiques sont relayés.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke on the left that curves upwards and then loops back down to the right, ending in a small flourish.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse